

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 14

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 janvier 2025

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN
Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER - M. Alain KEITH
Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER.

Absents excusés :

- Mme Florence GUTH avec pouvoir à Mme Caroline KIEFFER-MARTZ
- Mme Aurélia HEINRICH avec pouvoir à Mme Anne-Sophie LEMMEL
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à M. Eric MULLER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- Mme Sandra WILLMANN avec Pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

6. REMISE EN PEINTURE DE LA SALLE SOCIO EDUCATIVE.

Rapporteur : Gérard MITTELHAEUSER

Les enfants du périscolaire ayant intégré le nouveau Groupe scolaire et périscolaire Les Coquelicots depuis le début du mois de novembre 2024, la commune récupère les bâtiments jusque là mis à la disposition des enfants.

Il convient de procéder à un rafraichissement de la salle socio éducative et notamment à une remise en peinture.

Trois devis ont été adressés à la commune :

1. PEINTURE BRONNER de HOCHFELDEN : 5 742,34 € HT.
2. PEINTURE GEORGES GOETZ : 5 671,96 € HT.
3. SOCIETE HITIER : 6 268,72 € HT.

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **ATTRIBUE** la remise en peinture de la salle socio éducative à l'entreprise GOETZ GEORGES ET CIE, 4, rue des Gravières à 67 170 BRUMATH pour un montant de 5 671, 96 € HT .

- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.

Le (la) secrétaire de séance, **Éric MULLER**, 1^{ER} adjoint au maire.

